

Pantalon de travail haute visibilité

Réf : PFT_

Normes**• EN 471 : 2- 2**

Equipements de protection de haute visibilité (Version 2003 + A1 2008) : Cette norme définit les exigences concernant les vêtements conçus pour signaler la présence de jour comme de nuit des utilisateurs.

Descriptif détaillé du produit :

- Ceinture fermée par bouton clou
- Élastiques côtés
- 4 passants larges + 1 passant dos trapèze
- Porte-trousseaux plastique inséré sur devant droit
- 2 poches cavalières
- Braguette fermée par fermeture à glissière
- 1 poche cuisse droite à soufflets avec rabat fermé par auto-agrippant caché et sangle
- 1 poche mètre insérée dans rabat de poche cuisse droite
- 1 poche mètre sur côté gauche
- Genouillères 2 positions fermées par auto-agrippants
- Hausse dos
- 2 poches dos avec rabats fermés par auto-agrippants cachés et sangles
- Double bandes rétroréfléchissantes grises inclinées de 70 mm sur tour de jambes
- Ourlet piqué de 5 cm
- Entrejambe 75/85 cm

**Tissus**

- Tissu fluoescient :
55 % Coton - 45 % - Polyester - 300 gr.

- Tissu de contraste :
60 % Coton - 40 % Polyester - 300 gr.
 - Entrées des poches cavalières
 - Rabats poches dos et cuisse
 - Hausse
 - Ceinture
 - Passants
 - Porte trousseau
 - Bas jambes dos et devants

- Tisse de contraste 2 :
100 % Polyester
 - Genouillères

Coloris disponibles :

- Orange Fluo / Gris
- Orange Fluo / Bleu foncé
- Jaune Fluo / Vert Amazonie
- Rouge Fluo / Bleu foncé
- Jaune Fluo / Bleu foncé
- Rouge Fluo / Gris

Domaines d'utilisation

Les vêtements haute visibilité, conformes à la norme EN 471, protègent tout utilisateur amené à travailler à proximité ou sur les routes.

Ils permettent de rendre visible l'utilisateur, de jour comme de nuit, dans la lumière des phares.